



Expulsés d un camping sans reeles raisons

Par **val17_old**, le **08/08/2007** à **23:47**

Mes parents ont acheter un mobilhome-chalet il a 3 ans dans un camping d altitude en savoie.Les proprietaires de ce camping etaient nouveaux puisqu ils tenaient celui-ci depuis une semaine.Ce camping contient des mobil home qui leurs appartiennent,donec qu ils louent, et 2 autres qui ont ete acheter il y a quelques annees.Mes parents ont donc racheter un mobil home qui appartenait a des personnes qui venaient passer les saisons etehiver depuis 8 ans.La vente du mb s est tres bien passé et mes parents ont investi 4000 euro pour redonner du neuf,chauffeau neuf,compteur individuel edf,poncage et vernissage du bois qui entoure le mb,gaine anti froid neuve,poel a gaz neuf.ET il y a 4 mois ils nous ont annoncé qu on devait l enlever car ils le trouvent trop vieux a leur gout alors qu il est quasi neuf!Ils ont autoriser la vente ds un sal etat et maintenant qu il est bien ils veulent que mes parents partent et le deplace!Nous avons trouver un acheteur pour pouvoir le vendre et ils se sont meme opposer a la vente.Nous sommes resigné a l enlever,a 1650 m d altitude,ca ne va pas vraiment etre une partie de plaisir,de plus apres avoir investi dedans,nous sommes vraiment deseparés.y a t il un recours possible?

Merci,